Nouvelle zone d’activité au sud de Niort en procédure de concertation

mardi 16 juillet 2019, par lpe

La Communauté d’agglomération de Niort envisage l’aménagement d’un nouveau parc d’activités au sud de l’agglomération, permettant de structurer l’offre foncière du territoire et de favoriser l’implantation de nouvelles entreprises.
Le territoire concerné est la ZAC des Chéracles et une concertation publique est en place depuis le 15 juillet sur les communes de Mauzé-sur-le-Mignon et Prin-Deyrançon.

29 hectares à aménager

Niort Agglo souhaite disposer sur cet espace d’une offre foncière structurante à l’échelle du territoire communautaire. Cet espace a vocation à accueillir des activités artisanales, industrielles, de services.

Pendant toute la durée d’élaboration du projet, une concertation préalable est organisée afin d’associer les habitants, les associations locales, les représentants de la profession agricole et toute autre personne concernée.

Une page spécifique d’information sur le site Internet de Niort Agglo (www.niortagglo.fr) lui est dédiée. Elle permet à tout un chacun de consulter le projet et de faire part de ses observations.

De plus, une exposition publique présentant l’objet de l’opération est à voir du 15 juillet 2019 au 19 septembre :
- à la Mairie de Mauzé-sur-le-Mignon aux horaires d’ouverture (Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 15h à 17h30. Mercredi de 8h30 à 12h30. Samedi de 9h à 12h. Juillet/Août, fermé le samedi).
- à la Mairie de Prin-Deyrançon aux horaires d’ouverture : Lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 17h30. Mercredi de 8h à 11h45. Vendredi de 8h à 13h. Samedi fermé

Une réunion publique de présentation de l’opération aura lieu le jeudi 19 septembre à 19h00 : salle des fêtes de Mauzé-sur-Le-Mignon 6, rue de la Distillerie.